AVIS DU CMF

OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT -OPA-

Prorogation de la date de clôture de l'Offre Publique d'Achat Obligatoire portant sur les actions de la société Adwya

Le Conseil du Marché Financier a été saisi, en date du 29 août 2022, d'une demande de prorogation, jusqu'au 05 septembre 2022, de la date de clôture de l'Offre Publique d'Achat Obligatoire à laquelle a été soumise la société Kilani Holding Pharmaceuticals agissant de concert avec Messieurs Lassad Kilani et Rafik Kilani, visant l'acquisition de 10 735 616 actions de la société Adwya représentant 49,868 % du capital de la société.

Il est à rappeler que par décisions n°23 et 24 datées respectivement des 02 et 05 août 2022, le Conseil du Marché Financier a soumis la société Kilani Holding Pharmaceuticals à une Offre Publique d'Achat Obligatoire portant sur le reste du capital de la société Adwya, qu'elle ne détient pas de concert avec Messieurs Lassad Kilani et Rafik Kilani et ce, selon les conditions suivantes :

- Nombre de titres visés par l'offre : 10 735 616 actions
- Prix de l'offre : D. 5, 950 l'action
- Période de validité de l'offre : du 10 août 2022 au 30 août 2022 inclus.

En réponse à cette demande, le Conseil du Marché Financier, par décision n°25 du 29 août 2022, a décidé de proroger la date de clôture de cette offre jusqu'au **lundi 05 septembre 2022 inclus**.

actionnaires intéressés par cette offre peuvent, s'ils le désirent, transmettre leurs ordres de à leur intermédiaire vente agréé administrateur jusqu'à la date de clôture de l'offre. le lundi soit **05** septembre **2022**.

A l'expiration du délai de validité de l'offre, le résultat de l'offre fera l'objet d'un avis qui paraîtra au Bulletin Officiel de la BVMT.